

profiter des services des principaux spécialistes dans toutes les sphères de la médecine, nous avons adopté peu à peu le principe de concentrer nos hôpitaux dans les plus grands centres. Les hôpitaux éloignés des grandes villes furent fermés, même si, parfois, les bâtiments convenaient mieux matériellement pour fins d'hospitalisation que certains de ceux qui avaient été gardés en service. Il semble qu'on ait préféré les avantages que présentaient les meilleurs traitements aux attraits d'un emplacement agreste et d'une meilleure construction.

C'est au cours de cette période d'unification que fut établi le Christie Street Hospital, dont il a tant été question comme principal centre orthopédique pour le Canada; il remplaçait des locaux délabrés et peu appropriés, comme l'ancienne école Bishop Strachan et le Knox College, au centre de Toronto. Je regrette d'avoir à dire que l'on a attendu jusqu'à 1938 ou 1939 pour prendre, dans ma propre ville de Vancouver des dispositions en vue de remplacer l'ancien pensionnat de stuc par un hôpital moderne.

Situation en 1939

A tout événement, à la déclaration de la guerre, le ministère possédait à Vancouver, Calgary, Winnipeg, London, Toronto, Montréal, Halifax et Saint-Jean, huit hôpitaux pouvant loger 3,588 malades.

Services médicaux

Le ministère a toujours eu son propre personnel de médecins et de chirurgiens à emploi continu. Afin d'assurer, cependant, que les anciens combattants bénéficient du meilleur traitement médical possible, un certain nombre des principaux spécialistes du pays dans nos centres d'hospitalisation ont consenti à accepter une rémunération d'emploi discontinu en retour de leurs services hors pair.

De même, dans presque toutes les villes, cités et hameaux du pays, le ministère comptait parmi son personnel un ou plusieurs des médecins locaux afin de soigner les pensionnaires demeurant dans ces localités. Ces médecins ne recevaient pas d'appointements mais touchaient des honoraires selon un tarif prescrit.

Tuberculeux et aliénés

On a pris des mesures spéciales concernant le soin des anciens combattants atteints de tuberculose et de maladies mentales.

Au sujet de ces vétérans, le Dominion avait adopté comme principe général de recourir aux services bien établis dans les provinces et fonctionnant sous la direction des autorités provinciales. Lorsque les locaux étaient trop exigus, le Dominion dépensait des sommes considérables afin d'ajouter des pavillons supplémentaires aux sanatoria existants. La situation redevenue normale, le Gouvernement fédéral céda la propriété de ces locaux aux provinces et il conclut des contrats par lesquels les sanatoria provinciaux hospitalisaient au besoin les anciens combattants à des taux convenus mutuellement.

Le nombre des militaires tuberculeux a décliné uniformément et l'éducation antituberculeuse chez la population civile a été d'un secours précieux du fait de l'agrandissement très considérable des sanatoria ainsi offerts aux provinces par le Dominion.

Pour ce qui est des aliénés, le ministère a continué à recevoir certaines catégories d'entre eux dans un ou deux de ses propres hôpitaux, mais la majorité se trouve dans des hôpitaux provinciaux en vertu de contrats.

Anciens combattants aveugles

On a reconnu au début de la dernière guerre la nécessité de prendre des mesures spéciales pour les anciens combattants aveugles. Le Canada n'avait